

PROCES-VERBAL N°4 DU 22 SEPTEMBRE 2021

Présidence : DAILLE Frédéric

Présents : Daniel BUZZI (COT), Jean-Jacques CACHOU (CN Running), Pierre DELACOUR (COT), Elsa DEMAZEAU (COT), Nicolas DOUMENG (CSO), Philippe DULON (COT), Pierre FRITEYRE (DTN), Robert HURTES (COT), Eric JAFFRELOT (FFA), Françoise JEANTE (COT), Daniel JOSIEN (COT), Elisabeth LAGIER (COT), Kevin LEGRAND (COT), Jean-Marcel MARTIN (COT), Jean-Luc MARTIN (CNJ), Christian PREVOST (COT), Patricia ZUGER (CN Master)

Excusés : Jean-Pierre DAHM (CN Marche), Marcel FERRARI (COT), Hervé JACQUOT (CSO), Pierre OLIVE (COT)

- Début de la réunion en visio-conférence à 20h30

Frédéric DAILLE ouvre la séance et remercie l'ensemble des participants.

1. Approbation du PV de la réunion du 23 juin 2021

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents sous réserve de la précision de la phrase sur la désignation des tuteurs, qui a bien été prise en compte lors de l'envoi au Secrétariat Général.

2. Groupe de travail « formation »

Christian Prévost expose les dernières avancées concernant la formation des officiels :

- **Âge minimum** : pour les diplômés dont l'âge minimum d'entrée en formation était de 16 ans, cette formation peut débuter à partir du passage en catégorie cadet.
- **Module M1** : ce module « Ethique » est nécessaire à la validation de tout diplôme. Il n'est plus exigé au début du cursus (c'était un prérequis) mais en cours de formation avant la mise en situation de la pratique terrain.
- **Validation des modules** : cette validation est automatique suite aux QCM d'évaluation. Pour les modules pour lesquels il n'y a pas de QCM, c'est le chargement de la feuille de présence qui valide le module. Pour la pratique terrain : chargement de la feuille d'évaluation dans AFS.
- **Validation des diplômes** : voici la procédure à suivre :
 - 1) Les demandes de validation sont transmises à organisme.formation@athle.fr par :
 - o les référents régionaux de domaine pour les niveaux 1 et 2

- les référents nationaux de domaine pour les niveaux 3 et plus.

Une trame pour la demande est transmise par export SI-FFA à destination des présidents de CRF.

2) Un jury délibère lors de la réunion des UP le 3^e mardi de chaque mois ; les délibérations sont retranscrites dans un de jury.

3) Les décisions figurant au PV sont chargées dans SI-FFA.

4) La dernière étape est la validation des qualifications et la bascule automatisée dans SI-FFA Licences et l'espace licenciés.

- **Formateur de formateurs** : mise en place progressive d'une formation au sein de l'OFA.

Questions diverses

- L'arborescence permettant d'avoir une vue d'ensemble sur les modules va être diffusée.

- L'onglet pour les formateurs de formateur est alimenté, notamment par Philippe DULON : 2 sessions de 3 modules pour les formateurs de l'OFA, il s'agit d'une remise à niveau. Il reste à mettre en place des contenus pour les futurs formateurs.

3. Groupe de travail « féminisation des effectifs »

Daniel JOSIEN prend la parole pour présenter un compte-rendu des dernières actions.

- La proposition d'effacer le genre lors des engagements de jury s'est révélé impossible pour des raisons pratiques de configuration de Logica.

- 860 noms de féminines ayant des qualifications de niveau national ont été recensées. L'une des pistes possibles est de prendre contact avec elles afin de leur demander leurs besoins.

- Information sur le programme du CNOSF, « Dirigeante, retour aux sources ». Tenue d'une conférence au cours de laquelle le plafond de verre que représente la prise de responsabilité a été évoquée.

4. Groupe de travail « communication »

Kevin LEGRAND souligne que l'été a vu peu d'avancées dans ce domaine. On notera tout de même la réalisation du portrait des deux officiels français qui étaient présents au JO de Tokyo.

Les prochaines pistes de travail sont de remanier le site internet et participer à la diffusion des points de règlements évoqué par Eric JAFFRELOT.

5. Groupe de travail « règlement »

Eric JAFFRELOT présente les avancées de ce groupe :

- Le règlement sportif 2022 est « en chantier », la relecture a commencé, il sera soumis le 15 novembre avec pour objectif une publication au 1^{er} janvier 2022.

- Mise à jour des règles WA : la nouvelle mouture a été validée avant le début des JO, il reste à faire une compilation des dernières modifications et amendements votés par WA.

- Concernant la règle 29.5 (nouvelle norme pour la planche de plasticine pour les sauts horizontaux). Dans un premier temps, pratiquement aucune structure organisatrice ne va disposer d'un dispositif vidéo adapté pour appliquer la règle WA. Au regard de cette situation, la COT propose une adaptation de la règle 29.5 pour nos compétitions : pour toute compétition, l'utilisation de la planche support de plasticine (avec l'angle à 90°) sera obligatoire. Le cas échéant, il pourra être utilisé un dispositif vidéo en complément.

- La CSR a pour projet de réunir sous 3 formats les règlements de compétition : le règlement des compétitions sur Piste / le règlement du Running / le règlement matériel.

Question de Daniel BUZZI relative à la nouvelle règle RT 39 concernant le disque et le marteau, sur la position correcte des portes. Cela sera pris en compte dans les documents de l'OFA et nécessitera une communication particulière.

Question de Daniel JOSIEN pour la vérification des chaussures (épaisseurs des semelles). Eric Jaffrelot donne des précisions sur les appareils utilisés jusqu'à présent. A noter qu'il y aura une prochaine modification des règles sur ce sujet après le 1^{er} novembre.

6. Groupe de travail « OTN »

Nicolas DOUMENG prend la parole.

La proposition d'intégrer les OTN aux côtés des J.-A. a été appliquée lors des championnats de France Jeunes et cela a bien fonctionné. L'expérience a maintenant besoin d'être formalisée pour qu'elle puisse être expliquée aux organisateurs des compétitions et se généraliser. Le même système a été mis en place à l'Open de France à Bondoufle la semaine qui a suivi les France Jeunes.

Robert HURTES mentionne un souci sur la remontée des rapports des OTN qui doivent être compilés. Eric JAFFRELOT précise qu'avec Christophe CAMUS, il veillera à transférer à Robert HURTES et Pierre OLIVE les rapports qu'ils voient passer. Nicolas DOUMENG ajoute qu'il faut encore réfléchir sur le format des rapports avec cette nouvelle organisation (les rapports d'épreuves réalisés diffèrent du rapport de JA tel qu'on a l'habitude de les voir).

Les nominations des OTN pour les compétitions de l'automne sont faites, les prochaines seront celles des compétitions de l'été prochain.

Concernant la constitution du panel des OTN, il est nécessaire de se concerter avec l'OFA. Jean-Marcel MARTIN demande aussi qu'une réflexion soit menée pour communiquer sur le niveau d'exigence requis. Par ailleurs, il est important de garder la possibilité de faire passer examen de niveau 1 au sein de la FFA et de ne pas dépendre de WA sur ce point. Jean GRACIA s'est saisi du sujet pour s'assurer que la FFA ne perde pas cette certification.

7. Points divers

- Question sur les formations de secourisme au sein de l'OFA.

- Projet scolaire du collège Paul Verlaine à Béthune. Il est possible de le soutenir sur le plan réglementaire mais cela va être compliqué sur le plan technique. Ce projet s'est heurté au refus d'un équipementier d'y participer en livrant des informations sur des éléments qui sont brevetés.

- AFCAM : commencer à réfléchir aux récompenses

- Nicolas DOUMENG suggère une diffusion sur la certification « I Run Clean ».

Le calendrier des prochaines réunions :

COT 2 - samedi 06 novembre - plénière

COT 3 - mercredi 8 ou 15 décembre - COT (en présentiel ?)

COT 4 - samedi 29 janvier - plénière

COT 5 - mercredi 16 ou 23 mars - COT

COT 6 - samedi 23 avril - plénière (// AG de la FFA)

COT 7 - mercredi 22 ou 29 juin - COT

- *Fin de la réunion à 22h15*